


DU ADAPTATION DE LENTILLES DE CONTACT

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	1 semaine
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION CONTINUE	

Compétences développées

- L'analyse et la validation des différents matériaux et des différentes méthodes d'adaptation moderne de lentilles de contact.
- Connaître les différents biomatériaux utilisés dans la fabrication des lentilles de contact et leur interaction avec les physiologies oculaires.
- Connaître les différents modes de fabrication et les différentes géométries des lentilles.
- Connaître les bases anatomiques et physiologiques de la cornée et de la conjonctive, et les méthodes modernes d'exploration du segment antérieur de l'œil, en particulier de la topographie cornéenne.
- Connaître les principes d'adaptation des différentes lentilles.
- Savoir les principes d'adaptation des cas difficiles: adaptation des enfants, des astigmatismes, du kératocône et de la presbytie.
- Reconnaître et savoir traiter les complications liées au port des lentilles de contact.
- Connaître les aspects réglementaires et médico-légaux de l'adaptation des lentilles de contact.

Conditions d'admission

Public visé :

- Docteurs en médecine spécialisés en Ophtalmologie (C.E.S. et D.E.S.).
- Internes en Ophtalmologie,
- Titulaires d'un diplôme en ophtalmologie hors UE, sous réserve de la recevabilité administrative de leur dossier.

1) Candidature :

Envoyer au préalable un CV et une lettre de motivation auprès du responsable d'enseignement pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription AVANT LE 15 DECEMBRE:

du.contacto@aphp.fr

2) Inscription Administrative :

a) Une fois l'autorisation pédagogique d'inscription délivrée, télécharger et retourner le dossier d'inscription avant le 15 Février, accompagné des pièces justificatives à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé

Département DPC et Formation Continue

2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Médicale Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medicine@uvsq.fr.

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme:

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**
Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu

TARIFS :

Droits d'inscription universitaire :170€ pour 2019-2020
(Sous réserve de modifications)

+ **Coût de formation :**

Financée par un organisme : 750€

Non financée : 600€

Statuts particuliers (internes et chefs de clinique en France) : 400 euros (sur justificatif)

Contenu de la formation

Durée : 1 semaine en mars

Volume horaire de la formation : 40h

- dont formation théorique : 30h

- dont enseignement dirigé : 10h

Nombre minimum d'inscrits pour l'ouverture du diplôme : 52

Contrôle de connaissances

- **2 sessions d'examen** : une en juin et une session de rattrapage en septembre.

- **Examen** : épreuve écrite anonyme de 2 heures, notée sur 20 comprenant 2 questions rédactionnelles et 5 questions à réponses ouvertes courtes (QROC).

- La présence aux enseignements est obligatoire et vérifiée par un émargement réalisé lors de chaque début de demi-journée.

- Seront déclarés admis les candidats ayant obtenus la moyenne à l'examen et ayant été présent à au moins 80% des enseignements.

Adresses et coordonnées

Responsables d'enseignement :

du.contacto@aphp.fr

M. Antoine LABBE
HÔPITAL AMBROISE PARÉ
9, Av. Charles de Gaulle

92100 Boulogne-Billancourt
01 49 09 55 09

Pr. Christophe BAUDOIN
CHNO des QUINZE-VINGTS
28, RUE DE CHARENTON
75012 PARIS
01 40 02 13 08

Secrétariat pédagogique:

Anne LAMBERT

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter l'équipe pédagogique :
du.contacto@aphp.fr

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Simone Veil Santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux
fc-medicine@uvsq.fr
01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- l'inscription administrative
- le suivi du dossier de prise en charge
- la contractualisation
- les conventions de stages
- l'envoi du diplôme